



Solanacées

Avertissement N° 6 – 30 juin 2016

- État des cultures.
- Insectes : **doryphore** dans l'aubergine; **pyrale** du maïs dans le poivron; pucerons et punaises.
- **Premiers acariens dans l'aubergine.**
- **Maladies** dans la tomate : quelques symptômes de maladies bactériennes; absence de maladies fongiques.

ÉTAT DES CULTURES

Les précipitations ont été rares au cours de la dernière semaine pour l'ensemble de la province, sauf le mardi 28 juin où des orages ont sévi par endroits. Les accumulations finales des précipitations pour la période ont été supérieures à 25 millimètres de pluie pour quelques secteurs.

Les sols légers sont maintenus en stress hydrique, depuis quelques semaines, alors que les sols plus argileux résistent mieux à ce manque d'eau. Les températures se sont maintenues élevées durant la dernière période. Les vents, parfois forts par moment, ont causé quelques dommages et retardés légèrement le développement de certaines plantations.

Le stade de développement des champs de tomate va de la floraison à la fructification et les premiers poivrons sont maintenant observés. Les aubergines sont au stade boutons floraux pour les régions du sud de la province.

INSECTES

Doryphore de la pomme de terre dans l'aubergine

Des traitements seront effectués dans les prochains jours à la suite de l'éclosion de masses d'œufs dans la région de Québec. Aucun traitement n'est prévu pour les autres secteurs de la province.

Pyrale du maïs dans le poivron

Aucune capture n'a été effectuée jusqu'à maintenant. Le stade critique pour les attaques de la pyrale est sur le point d'être atteint, puisque les plants commencent à porter des fruits.

Le [bulletin d'information N° 1](#) du 16 juin 2016 concernant le suivi de la pyrale du maïs dans le poivron peut être consulté pour obtenir plus d'information sur le piégeage, le dépistage et les stratégies d'interventions.

Pucerons et punaises

Quelques individus sont observés, mais le faible niveau de pression des insectes ne requiert pas de traitements pour le moment. Demeurez vigilant, car les températures chaudes favorisent l'activité de ces ravageurs.

PREMIERS ACARIENS DANS L'AUBERGINE

Les premiers tétranyques ont été observés dans des champs de la région de Québec et en Montérégie. Pour le moment, leur présence ne nécessite aucun traitement. La chaleur et le temps sec favorisent l'activité de ce minuscule acarien. Il est à peine visible à l'œil nu et se concentre sur la face inférieure des feuilles. Une loupe grossissant environ 15 fois permet de bien identifier ce ravageur.

Une forte décoloration du feuillage ainsi que la présence de fines toiles indiquent que les tétranyques sont établis depuis un bon moment. Les œufs, les larves et les adultes sont alors bien visibles.



Domages du tétranyque à deux points sur une feuille d'aubergine
Photo : Isabelle Couture, MAPAQ

Pour obtenir un contrôle satisfaisant de ce ravageur, commencez les traitements lorsque vous observez les premiers foyers d'infestation de tétranyques, avant l'établissement d'une population élevée. Attendez de 4 à 10 jours après l'application d'un produit pour évaluer l'efficacité du traitement sur les acariens.

L'usage d'adjuvants destinés à améliorer la couverture foliaire de l'aubergine pourrait augmenter l'efficacité des traitements. Cependant, il est préférable d'effectuer un essai sur quelques plants avant d'appliquer le mélange adjuvant – acaricide sur l'ensemble du champ afin de vérifier s'il y a des risques de phytotoxicité. S'il y a lieu, ces problèmes apparaissent habituellement dans un délai de 24 à 48 heures à la suite du traitement.

Les savons insecticides, tel le SAFER'S, agissent par suffocation sur les tétranyques. Ces produits ont démontré une assez bonne efficacité s'il y a un bon recouvrement des plants sous la surface des feuilles, obtenu avec l'emploi d'un volume d'eau important.

Faites des tests sur une petite superficie pour vérifier les risques de brûlure du feuillage. Les pulvérisations doivent être effectuées en soirée ou tôt le matin.

D'autres produits sont également homologués. Pour la liste complète, consultez le [bulletin d'information N° 1](#) du 2 juillet 2015.

MALADIES DANS LA TOMATE

Maladies bactériennes

Quelques symptômes de moucheture bactérienne sont toujours observés, mais il n'y a pas progression importante de la maladie. Cette situation s'explique sans doute par la taille des plants qui disposent encore d'un espace relativement suffisant entre eux pour éviter la propagation des bactéries par éclaboussures lors des rares précipitations depuis les dernières semaines. Or, la situation risque de changer avec la pluie reçue ces derniers jours pour certains secteurs.

Avec les journées chaudes de la dernière semaine, du chancre bactérien commence à être observé. Référez-vous à l'[avertissement N° 2](#) du 26 mai 2016 pour visualiser les symptômes de ces deux maladies bactériennes.

Maladies fongiques

Aucune observation de maladies fongiques n'est rapportée par nos collaborateurs depuis le début du suivi des cultures. Ces dernières sont favorisées par le temps frais et pluvieux, ces conditions n'ayant pas été présentes de manière régulière. Néanmoins, les nuits sont parfois fraîches et des symptômes pourraient se développer avec la présence d'eau sur le feuillage. Vous pouvez visualiser les symptômes des principales maladies fongiques en consultant l'[avertissement N° 3](#) du 9 juin 2016.

Afin de maintenir la protection de vos plantations contre les maladies fongiques et bactériennes, il est très important d'effectuer vos traitements tous les 7 jours si les précipitations sont fréquentes. Si le dernier traitement a été réalisé avec un fongicide de type protectant et que plus de 25 mm (1 pouce) de pluie ont été reçus, il est important de renouveler la protection de vos plants, puisque le traitement a été délavé.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Sarah Nolin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 6 – Solanacées – 30 juin 2016